

Phelsuma v-nigra Boettger, 1913

FAMILLE: Gekkonidae

NOM COMMUN: Gecko diurne de Boettger, phelsume de Boettger

ETAT DE CONSERVATION DANS LE MONDE: Espèce non encore évaluée par l'UICN

PAYS SELECTIONNE POUR L'ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT: Comores; Polynésie française, Wallis & Futuna, Mayotte (France).

Etats de l'aire de répartition sélectionnés pour l'étude

Etats de l'aire de répartition	Exportations* (1993-2004)	Catégorie d'espèce	Commentaires
Comores	9875	Moins préoccupante	Localement commune. Taux de reproduction élevé. Pas de suivi systématique de la population pour donner des avis de commerce non préjudiciable
France (Polynésie française, Wallis & Futuna, Mayotte)	0	Moins préoccupante	Aucun commerce signalé; l'espèce n'est pas présente en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna

* Mais pas les réexportations

RESUME

Phelsuma v-nigra est l'une des 30 à 40 espèces de geckos diurnes du genre *Phelsuma*. On la trouve aux Comores et sur Mayotte, territoire français de l'archipel des Comores, où elle est partout présente et est commune par endroit, bien qu'ayant une répartition géographique limitée, du moins sur Mayotte. On la trouve dans toute une série de types de végétation et elle est souvent associée aux habitations humaines.

Les geckos diurnes sont en général prisés comme animaux de compagnie et recherchés par les amateurs spécialisés. Les individus élevés en captivité représentent à présent une part considérable du marché des pays de consommation. Les exportations importantes enregistrées de *P. v-nigra* provenant des Comores ont commencé en 2000, d'abord vers Madagascar, à l'évidence pour être réexportées vers les pays de consommation, et par la suite largement vers les Etats-Unis d'Amérique. Quelque 10.000 spécimens au total ont été enregistrés comme exportés entre 1994 et 2003. Il n'y a pas d'utilisation locale connue de l'espèce. Le prix de *Phelsuma v-nigra* est le prix moyen, ou légèrement supérieur, des geckos diurnes sur le marché de détail.

La taille de population globale de cette espèce n'est pas connue et l'on n'a pas trouvé d'estimations de densité de population dans la littérature. Comme, à l'instar d'autres espèces de *Phelsuma*, elle s'adapte apparemment bien aux perturbations humaines et est commune, du moins localement, il est peu vraisemblable qu'elle soit actuellement menacée d'extinction malgré son aire de répartition relativement petite. Compte tenu de son taux de reproduction potentiel et de l'absence d'utilisation locale, il est très peu vraisemblable que le niveau actuel des exportations ait un effet important sur la population sauvage, même s'il y a une mortalité substantielle entre la capture et l'exportation. L'espèce est donc moins préoccupante pour ce qui est du commerce international dont elle fait l'objet. La situation devrait être réexaminée s'il y avait des changements importants dans le commerce. Néanmoins, il apparaît que la population sauvage n'est pas suivie, qu'il n'y a pas de quotas et qu'il n'y a pas d'informations indiquant si des avis de commerce non préjudiciable ont été émis, et dans l'affirmative, sur quelle base.

Compte tenu de l'effectif probable de la population sauvage et des caractéristiques biologiques de l'espèce, il est peu vraisemblable que le niveau des captures destinées au commerce international enregistré ait des effets importants sur la population sauvage. La situation devrait être réexaminée s'il y avait des changements importants dans le commerce.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE

Phelsuma v-nigra est l'une des 30 à 40 espèces de geckos diurnes du genre *Phelsuma*, et l'une des plus petites, atteignant 10 cm de long; elle est présente aux Comores et sur l'île française de Mayotte dans l'ouest de l'océan Indien (anon., sans date; Baars, sans date).

On trouve cette espèce dans divers types de végétation mais elle semble préférer des zones plus humides que *P. dubia*. Sa présence est souvent signalée près des habitations humaines. Sur Grande Comore, on la trouve généralement à plus basse altitude que *P. comorensis*, bien que les aires de répartition des deux espèces se chevauchent par endroits (Edwards, 2001). Largement insectivore, elle mange aussi du nectar, du pollen et des exudats de plantes. La femelle pond deux œufs qui éclosent après 33-45 jours d'incubation. La plupart des espèces de *Phelsuma* peuvent avoir des pontes multiples après un seul accouplement et atteignent la maturité en un an ou moins (anon., sans date).

L'état de conservation de *Phelsuma dubia* dans le monde n'a pas encore été évalué dans l'évaluation des reptiles du monde faite par l'UICN. Comme, à l'instar d'autres espèces de *Phelsuma*, elle s'adapte apparemment bien aux perturbations humaines et est commune au moins localement, il est peu vraisemblable qu'elle soit menacée d'extinction malgré son aire de répartition relativement petite. Sa taille de population globale n'est pas connue et l'on n'a pas trouvé d'estimations de densité de population dans la littérature pour cette espèce de *Phelsuma* (pas plus que pour les autres). Cependant, on constate régulièrement que les espèces d'*Anolis* néotropicales écologiquement similaires atteignent des densités de plusieurs centaines à plusieurs milliers par hectare (Rodda *et al.*, 2001; Stamps *et al.*, 2001; Stamps *et al.*, 1997). L'observation indique que les espèces de *Phelsuma* les plus adaptables, comme *P. dubia*, peuvent atteindre, au moins localement, des niveaux de population similaires (observations de l'auteur). *Phelsuma v-nigra* est présente sur les trois îles des Comores et sur Mayotte, les quatre îles ayant une superficie totale combinée d'un peu plus de 2000 km², mais l'espèce a une répartition fragmentée, au moins sur Mayotte (Baars, sans date). Cependant, même si elle est présente en nombre raisonnable sur une petite partie seulement de la superficie totale de ces îles, sa population compte probablement au minimum de plusieurs centaines de milliers d'animaux, voire plusieurs millions.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les geckos diurnes sont en général prisés comme animaux de compagnie et recherchés par les amateurs spécialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et, dans une certaine mesure, d'Asie, en particulier du Japon. Le genre *Phelsuma* est présent dans la région de l'océan Indien, avec Madagascar pour centre de diversité (20 à 30 espèces); quelques espèces sont présentes sur les autres archipels de la région, notamment les Comores, les Seychelles et les Mascareignes (anon., sans date; Glaw et Vences, 1994). L'ensemble du genre a été inscrit à l'Annexe II de la CITES en 1977. Historiquement, Madagascar est la source de la plupart des geckos diurnes du commerce international, avec des exportations totalisant des dizaines de milliers de spécimens par an enregistrées à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Jenkins et Rakotomanampison, 1994). Cependant, depuis 1994, le Comité permanent CITES recommande aux pays d'importation de ne pas accepter d'importations commerciales de Madagascar sauf de *P. laticauda*, *P. lineata*, *P. madagascariensis* et *P. quadriocellata*, chacune ayant un quota annuel de 2000 spécimens. Cela a probablement induit une augmentation de la demande d'espèces de *Phelsuma* d'autres pays. Les individus élevés en captivité représentent à présent une part considérable du marché des pays de consommation.

Tableau 1: Exportations*, mais pas les réexportations, de spécimens de *Phelsuma v-nigra* vivants, 1994-2003

Pays d'exportation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Comores	0	0	0	0	0	0	3476	5749	650	0	9875

Source: statistiques dérivées de la base de données sur le commerce CITES, PNUE-Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, Cambridge (R.-U.)

*Basées sur une étude de tableaux comparatifs, montrant un important double comptage dans les données d'exportation brutes; les importations signalées ont servi de base pour l'analyse du commerce.

RAPPORTS SUR LES PAYS

Comores

Etat

Sa présence est signalée sur les trois principales îles des Comores: Grande Comore (Ngazidja), Mohel (Mwali) et Anjouan (Nzwani). Sur Grande Comore, l'espèce vit en général à une plus basse altitude que *P. comorensis* mais leur aire de répartition se chevauche par endroits (Edwards, 2001). Largement répartie et au moins localement abondante sur Grande Comore, par exemple près de la capitale, Moroni (Edwards, 2001, Edwards *in litt.*, 2006).

Gestion et commerce

Près de 10.000 spécimens ont été enregistrés dans le commerce entre 1994 et 2003, tous depuis 2000. Les Etats-Unis sont le principal pays d'importation et l'Allemagne a importé environ 16% du total pour cette période. Des spécimens ont aussi été importés à Madagascar et réexportés.

Les spécimens de cette espèce destinés à l'exportation, de même que des spécimens de *Phelsuma dubia* et *Furcifer cephalolepis* (q.v.) sont capturés autour de la ville de Maweni dans le nord de Grande Comore (Edwards, 2001). L'on ignore si des spécimens sont capturés sur d'autres îles des Comores. La forme vendue est *P. v-nigra*, présente sur Grande Comore et Moheli. Aucune utilisation locale de cette espèce n'a été signalée.

A notre connaissance, l'espèce n'est pas couverte par une quelconque législation nationale, aucun quota d'exportation n'a été fixé et aucun avis de commerce non préjudiciable n'a été émis.

Compte tenu de l'effectif probable de la population sauvage et des caractéristiques biologiques de l'espèce, il est peu vraisemblable que le niveau des captures destinées au commerce international enregistré ait un effet important sur la population sauvage. La situation devrait être réexaminée s'il y avait des changements importants dans le commerce.

France (Mayotte)

Etat

L'espèce est présente sur l'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores dans l'ouest de l'océan Indien. Elle n'est présente dans l'océan Pacifique, ni en Polynésie française ni à Wallis-et-Futuna. Sur Mayotte, l'espèce est présente localement mais peut être commune là où on la trouve (Baars, sans date).

Gestion et commerce

Aucun commerce international provenant de Mayotte n'a été enregistré entre 1994 et 2003. Un commerce intérieur de spécimens entre Mayotte et la France métropolitaine est concevable, et de là, vers d'autres pays de l'Union européenne. Ce commerce ne serait pas enregistré au titre de la CITES. Quoi qu'il en soit, la France n'est pas connue comme un important marché de reptiles vivants et la forme de *P. v-nigra* présente sur Mayotte (*P. v-nigra pasteurii*) n'est pas actuellement proposée par les négociants en Europe.

REFERENCES

Anonymous, (undated). <http://www.phelsumania.com>. Vu en janvier 2006.

Baars, C. (undated). At: <http://www.phelsumaweb.com/eng/mayotte.html>. Viewed February 2006.

Edwards, E.J. (2001). Comoros. <http://www.adcham.com/html/ecology/comoros-edwards.html>. Vu en janvier 2006.

Edwards, E.J. (2006). *in litt.* to IUCN Species Programme.

Glaw, F. and Vences, M. (1994). *A Field Guide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar*. 2nd edition. Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Koenig, Bonn.

Jenkins, M.D. and Rakotomanampison, A. (1994). L'exportation des plantes et des animaux sauvages à Madagascar : les conséquences pour les suivies des espèces. Study presented to ANGAP AND USAID by Tropical Research and Development.

Rodda, G.H., Perry, G., Rondeau, R.J. and Lazell, J. (2001). The densest terrestrial vertebrate. *Journal of Tropical Ecology* **17**: 331-338.

Stamps, J.A., Losos, J.B. and Andrews, R.M. (1997). A comparative study of population density and sexual size dimorphism in lizards. *American Naturalist* **149**:64-90.